

Guéret, le 7 mai 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Des accueils et accès encore fermés au public

En prévision du 11 mai prochain et de la sortie de confinement, le Département, afin de préserver la sécurité de ses usagers ainsi que de ses agents, a décidé de maintenir l'accès à un certain nombre de ses sites, fermé au public.

Ainsi :

- L'accueil physique des usagers est assuré uniquement sur rendez-vous, pour les situations d'urgence, après un premier contact téléphonique ou mail, dans les Unités Territoriales d'Action Sociale (UTAS) et à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Ces dernières restent joignables par téléphone pour accompagner et renseigner au besoin.

#### Contacts :

UTAS La Souterraine - 05 55 63 93 00 - [utas\\_lasouta1@creuse.fr](mailto:utas_lasouta1@creuse.fr)

UTAS Guéret - 05 44 30 25 40 - [utas\\_guereta1@creuse.fr](mailto:utas_guereta1@creuse.fr)

UTAS Bourgneuf - 05 87 80 90 00 - [utas\\_bourganeuf@creuse.fr](mailto:utas_bourganeuf@creuse.fr)

UTAS Aubusson - 05 55 67 72 00 - [utas\\_aubusson@creuse.fr](mailto:utas_aubusson@creuse.fr)

UTAS Auzances - 05 55 83 70 00 - [utas\\_auzances@creuse.fr](mailto:utas_auzances@creuse.fr)

UTAS Boussac - 05 55 82 07 00 - [utas\\_boussac@creuse.fr](mailto:utas_boussac@creuse.fr)

Maison Départementale des Personnes Handicapées - 05.44.30.28.28 - [mdph23@creuse.fr](mailto:mdph23@creuse.fr)

- Madame la Présidente du Département a pris un arrêté afin d'interdire l'accès aux promeneurs à la Réserve Naturelle de l'étang des Landes à Lussat, a minima jusqu'à fin mai. En ce sens, les accès aux affûts et sanitaires publics seront condamnés.
- Les Archives départementales restent fermées au public.